

Elu.e à la culture : comment construire et présenter votre projet ?

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation aide les élus à construire un projet culturel adapté à leur territoire et aux attentes des publics. Elle leur donne des outils pour pouvoir argumenter leurs choix.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux et fondamentaux d'une politique culturelle locale
- Identifier les erreurs fréquentes et les éviter
- Construire des projets culturels adaptés à son territoire
- Argumenter et défendre ses choix devant ses collègues élu.e.s

Description / Contenu

Matin

I - Introduction et tour de table : présentation des participant.es, partage des attentes et expériences

II - Fondamentaux d'une politique culturelle locale : définitions, enjeux, leviers financiers

III - Patrimoine culturel, soutien aux artistes, EAC... : quelles priorités pour votre commune ?

Après-midi :

I – Connaître ses publics. Politique de l'offre ou de la demande ?

II - Collaborations territoriales et enjeux intercommunaux. Quels partenaires mobiliser

III – Quid de l'espace public ?

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

[nos-tarifs-de-formation](#)

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX





Modalités pédagogiques

Apports théoriques et retours d'expérience. Études de cas vécus par les élu.e.s présent.es et mises en situation. Échanges entre participants et outils d'intelligence collective (board klaxoon)

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur